

M. FISHER: Lorsque nous avons étudié le cas du chemin de fer de l'Alberta, les représentants de ce dernier ont très bien présenté leur cause et ils avaient conclu un accord définitif avec la compagnie minière. D'autre part, vous avez un seul producteur minier important dans cette région—et c'est en général la raison qui a motivé au cours de ces dernières années la construction de lignes d'embranchement—et, cependant, il n'y a eu apparemment aucune négociation avec ce producteur en vue d'obtenir leur trafic sur cette ligne. Puis-je obtenir une explication sur ce sujet?

M. BALCER: Comme je l'ai dit antérieurement, cette ligne de chemin de fer est une ligne d'expansion, destinée à rapporter des avantages à long terme. Et, comme je l'ai également dit, le National-Canadien sera l'agent de l'État chargé d'exploiter ce chemin de fer. Je suis certain que cette compagnie étudiera la situation et s'efforcera d'obtenir tous les contrats possibles. C'est elle qui exploitera cette ligne de chemin de fer et qui s'occupera d'y assurer le trafic et le volume d'affaires nécessaires.

M. FISHER: Mais actuellement il n'existe aucune garantie, dans un avenir immédiat, relativement au volume de minerai ou de concentrés qui sera transporté sur cette ligne.

M. BALCER: Non; je ne puis vous donner aucun chiffre en ce moment.

M. FISHER: Examinons maintenant la production du bois de pulpe. Vous dites qu'il s'en coupe 50,000 cordes, ce qui est très peu. Ce bois est transporté par voie d'eau—à Baie Comeau ou à Québec?

M. BALCER: A Québec et à Trois-Rivières.

M. FISHER: Par barge?

M. BALCER: Oui. C'est l'un des facteurs qui, à mon avis, doit être amélioré dans le domaine du transport. La péninsule gaspésienne renferme de magnifiques forêts qui se perdent faute de moyens de transport, et nous croyons que la nouvelle ligne de chemin de fer aidera à l'exploitation de ces forêts.

M. FISHER: Puis-je demander à votre économiste, ou à M. Scott, si, la chose étant possible, un expéditeur de bois à pâte préférerait le transport par rail ou le transport par eau? Bien que je comprenne la question relative aux conditions saisonnières, l'expérience a démontré dans la région du lac Supérieur que l'expédition par eau, même par barge, est moins coûteuse que l'expédition par rail.

M. G. A. SCOTT (*Sous-ministre adjoint des Transports*): Monsieur Fisher, je crois que dans le passé le bois a été coupé surtout vers l'extrémité ouest de la ligne actuelle. A mon avis, c'est une pauvre méthode d'assurer une coupe régulière de bois d'œuvre ou de bois de pulpe. Un prolongement de la ligne permettrait une coupe plus régulière sans entraîner le déboisement.

M. FISHER: Actuellement, qui accorde les permis dans cette région?

M. BALCER: Ces terres appartiennent à la province.

M. FISHER: Ce sont des terres de la Couronne. Y en a-t-il qui sont cédées à bail à l'une des compagnies?

M. BALCER: En effet, j'en suis certain. Il existe des terres en franc-alleu dans cette région. Je puis vous fournir des chiffres à ce sujet.

M. KEAYS: Monsieur le président, je puis peut-être répondre à cette question. La partie inférieure de la péninsule a été cédée à bail à la *Canadian International Paper Company*, à la *Gaspesia Sulphite Company Limited*, à la *Cascapedia Pulp and Paper Company*, qui est une filiale de la *Bathurst Pulp and Paper Company*, et toutes les sections situées sur le côté nord ou le côté sud du fleuve Saint-Laurent sont des terres de la Couronne cédées à bail à de petits exploitants.